



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOTHÈQUE 2014-2015

Futur campus santé de Sion : vers une collaboration entre services documentaires ?

Etat des lieux et pistes de réflexion

Mireille Salvi
Veyras

2015

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Jean-Luc Gurtner, Université de Fribourg
Membre du comité directeur du CAS

Valérie Bressoud Guérin, Directrice de la Médiathèque Valais de St-Maurice,
personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

Remerciements

A Anne Jacquier, directrice de la Haute école de santé Valais, qui m'a permis de suivre cette formation

A Valérie Bressoud Guérin qui m'a guidée et conseillée dans la réalisation de ce travail

A toutes les personnes qui ont répondu à mes sollicitations, en particulier Nicole Zay, responsable de la bibliothèque de l'hôpital du Valais

Et finalement à ma collègue Céline Steiner pour sa relecture attentive

Résumé

La HES-SO Valais Wallis a pour projet de construire à l'horizon 2020 un nouveau bâtiment regroupant ses formations dans le domaine de la santé (soins infirmiers et physiothérapie) et du social (filières de niveau école supérieure dans l'éducation de l'enfance et l'action socio-professionnelle). Le choix de la localisation de cette nouvelle infrastructure s'est porté sur le site de Champsec à Sion qui regroupe actuellement plusieurs institutions sanitaires valaisannes (Hôpital du Valais, SUVA, Observatoire valaisan de la santé, etc.). Il existe ainsi un potentiel de synergie possible entre partenaires et futurs voisins. Ce travail a pour objectif de déterminer dans un premier temps l'intérêt des différents partenaires à une collaboration sur le plan de la documentation, d'établir un état de la situation actuelle et de proposer des pistes pour une future collaboration institutionnelle.

Abréviations utilisées

CHVR	Centre hospitalier du Valais romand
CRR	Clinique romande de réadaptation (Sion) (SUVA)
ES	Ecole supérieure
HEdS	Haute école de santé (Valais)
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HES-SO Valais Wallis	Haute école spécialisée de Suisse occidentale du Valais
HVS	Hôpital du Valais
ICH	Institut central des hôpitaux
IRO	Institut de recherche en ophtalmologie
OVS	Observatoire valaisan de la santé
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Contextes	2
2.1 Contexte institutionnel.....	2
2.2 Plan directeur des bibliothèques valaisannes	3
2.3 La médiathèque HES-SO Valais du campus santé.....	3
2.3.1 Les missions	3
2.3.2 La couverture thématique.....	4
2.3.3 Les collections.....	4
2.4 Les partenaires du campus.....	4
2.4.1 EPFL Valais	5
2.4.2 Hôpital de Sion (HVS)	5
2.4.3 Institut central des hôpitaux valaisans (ICHV).....	5
2.4.4 Institut de recherche en ophtalmologie (IRO).....	5
2.4.5 Observatoire valaisan de la santé (OVS).....	5
2.4.6 SUVA / Clinique romande de réadaptation (CRR).....	6
3. Etat des lieux des services documentaires existants	7
4. La collaboration.....	8
4.1 Pratique collaborative de la médiathèque santé Valais	8
4.2 Cadre de réflexion	8
4.3 Analyse SWOT.....	9
4.4 Différentes perspectives de collaboration.....	11
4.4.1 Création d'une seule bibliothèque.....	12
4.4.2 Politique documentaire concertée	13
4.4.3 Mutualisation des ressources numériques.....	14
4.4.4 Mise en valeur commune des ressources documentaires	14
4.4.5 Offre de formation aux compétences informationnelles	14
4.4.6 Serveur institutionnel / archives institutionnelles.....	15
4.4.7 Promotion des services documentaires.....	15
4.4.8 Bibliothèque comme quatrième lieu	15
4.4.9 Action culturelle	16

4.4.10 Production collective d'outils de travail	16
4.4.11 Autres développements envisageables	17
5. Conclusion	18
6. Références bibliographiques	19
Annexe.....	21

1. Introduction

Dès 2010 l'idée d'un nouveau campus a été évoqué au sein des différentes médiathèques de la HES-SO Valais Wallis de Sion.

Le premier projet prévoyait de regrouper la haute école d'ingénierie (HEI) et la haute école de santé (HEdS) et de fusionner leurs bibliothèques, actuellement dispersées sur quatre sites (à Loèche-les-Bains et dans trois bâtiments différents à Sion). A la fois nécessité en raison de locaux ne répondant plus aux besoins du nombre croissant d'étudiants et chance de développer la coopération avec les milieux socio-sanitaires et économiques, cette première ébauche a laissé place dès 2013 à deux projets développés distinctement, l'un regroupant la HEI avec l'EPFL à proximité de la gare de Sion, l'autre localisant la HEdS sur le site de Sion-Champsec où se trouvent l'hôpital du Valais (HVS), la clinique de réadaptation de la SUVA, l'Observatoire valaisan de la santé et l'EPFL Valais pour sa partie santé.

Le campus santé du quartier de Champsec rassemblera sur un seul site les soins, la formation et la recherche où quelque 4'500 personnes s'y côtoieront quotidiennement (patients, visiteurs, personnel, étudiants, enseignants, chercheurs).

Un rapport datant d'avril 2013, réalisé conjointement par la directrice de la Haute école de santé du Valais et par une cheffe de projet du HVS et répondant au « mandat d'étudier les collaborations possibles entre l'Hôpital du Valais et la HES-SO Valais » (Martins Fernandes & Jacquier, 2013, p. 2), mettait en évidence la médiathèque en tant que centre de synergies possibles par la création « d'une grande médiathèque pour le personnel de l'Hôpital du Valais, le personnel de la HES-SO ainsi que les étudiants tant de la HES-SO que d'autres écoles de formation » (Martins Fernandes & Jacquier, 2013, p. 3). Ce rapport était conçu comme une base au développement de concepts de collaboration plus élaborés, prenant forme notamment au travers de ce travail.

Un premier courriel a été adressé début juillet aux directions des institutions partenaires afin de sonder leur intérêt vis-à-vis de cette démarche et d'obtenir les coordonnées de personnes susceptibles de répondre à mes questions. En effet, internes, ni visibles sur Internet, ni membres de réseaux de bibliothèques valaisannes, leurs services documentaires m'étaient inconnus, à l'exception de celui de la CRR/SUVA avec qui nous collaborions jusqu'au départ de la personne en charge de leur documentation il y a quelques années. Ce courriel a été envoyé depuis la boîte mail de la directrice de la HEdS dans l'espoir de susciter un plus grand intérêt et d'obtenir également l'appui des directions, indispensable dans ce type de démarche.

Un questionnaire a ensuite été adressé aux personnes dont j'avais reçu les coordonnées dans l'objectif de réaliser un état des lieux de l'offre disponible (documentaire et services). Pour la construction de ce questionnaire, je me suis inspirée tout particulièrement des travaux de P. Ballesteros (2007) et M. Boissière (2014).

Finalement, j'ai pu rencontrer la bibliothécaire du HVS début août pour préciser le sens de mes démarches et certains points liés aux situations respectives de nos bibliothèques.

2. Contextes

2.1 Contexte institutionnel

Lors de différentes séances de travail liées au projet de campus santé de Sion, la direction de la Haute école de santé a fortement souligné sa volonté de

permettre une optimisation des échanges, ... faciliter l'accès mutualisé des services, au-delà du partage d'infrastructures (auditoires, salles de cours, médiathèque, centre de langues, cuisine, crèche...).

Plus concrètement, l'implantation des filières à proximité des hôpitaux doit permettre de ... concentrer en un seul lieu les structures d'appui (bibliothèque/salle de lecture, ...) et ainsi améliorer la qualité des services aux utilisateurs, tout en réduisant les frais de fonctionnement. (Jacquier, communication personnelle [Présentation PDF], 18.06.2014).

En septembre 2014, une convention cadre était signée entre la HES-SO Valais Wallis et l'Hôpital du Valais liant les partenaires dans une perspective de développement de synergies, suivie en octobre de la même année par un courrier nous demandant d'autoriser l'accès à notre bibliothèque scientifique à quelques collaborateurs de l'équipe soignante de l'hôpital.

En mai 2015, un concours d'architecture concernant le campus pôle santé était lancé et comportait deux objets : l'agrandissement de l'Hôpital de Sion et l'implantation du pôle santé de Sion avec notamment l'arrivée de la Haute école de santé sur ce site. Sur la base du concept d'implantation retenu (décembre 2015), la HES-SO Valais lancera en 2016 son propre concours d'architecture pour la réalisation du bâtiment qui abritera la HEdS, les formations menant à la maturité santé et « modules complémentaires santé », ainsi que les filières ES. Des structures communes aux institutions du campus santé sont envisagées (crèche, cafétéria), un parking couvert ayant pour sa part déjà fait l'objet d'un concours d'architecture séparé.

Bien que des réflexions sur les synergies entre ces deux institutions aient lieu, les concours ont lieu séparément car il s'agit de deux sources de financement et de deux manières de fonctionner distinctes. Ce projet s'inscrit dans le concept global de collaboration entre la HES-SO Valais-Wallis, l'EPFL, l'Hôpital du Valais, la SUVA et l'IRO, conformément aux décisions prises par le Grand Conseil en 2013 (HES-SO Valais Wallis, 2015, p. 3).

L'accord de fond entre institutions de tutelle indispensable à la réussite d'un projet (Penichon, 2008, p. 15) semble ici déjà en place. Plusieurs conventions de collaboration dans différents secteurs (recherche, formation, etc) ont été signées entre la HEdS et les partenaires du campus. Ces « traditions politiques et culturelles » (Mion Mouton, 2013, p. 12) devraient sans aucun doute faciliter le déploiement de synergie dans le secteur de la documentation.

2.2 Plan directeur des bibliothèques valaisannes

Dans sa Loi sur la promotion de la culture, le canton du Valais, par son département chargé des affaires culturelles, « assure la coordination et encourage toute forme de collaboration entre les institutions » (*Art. 26 de la Loi valaisanne sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996* (=RS/VS 440.1)). Elle attribue plus concrètement à la Médiathèque Valais « la coordination des bibliothèques, centres de documentation ... relevant de l'Etat » (*Art. 33 RS/VS 440.1*). Sur cette base, le canton du Valais a adopté à ce jour trois plans directeurs des bibliothèques en 2001, 2007 et 2012.

Le nouveau plan directeur de 2012 stipule que « la bibliothèque est une institution qui travaille en réseau » (p. 17) dont c'est le moyen d'action privilégié visant à mutualiser les forces de travail. Des axes de développement pour les bibliothèques spécialisées y sont précisés : « accès à des prestations spécialisées de haut niveau » (p. 15), « inséré dans un travail en réseau, [le personnel] peut se reposer sur les compétences de collègues d'autres bibliothèques » (p. 18). Les bibliothèques spécialisées « sont équipées des infrastructures nécessaires à l'apprentissage autonome et constituent un point de rencontre social de l'institution » (p. 19). Elles valorisent et promeuvent leurs collections et services (p. 22).

Le Valais s'est ainsi doté d'une base légale qui « pose le principe de coordination et de cohérence du réseau », avec un accès facilité aux ressources spécialisées dans le cadre d'une coopération voulue, comme action prioritaire, ainsi qu'une « visibilité collective » (Cordonier, 2009) marquant ainsi la volonté de ce canton de développer les collaborations entre bibliothèques.

2.3 La médiathèque HES-SO Valais du campus santé

2.3.1 Les missions

La médiathèque du futur campus santé réunira trois des six bibliothèques actuelles de la HES-SO Valais Wallis, à savoir la médiathèque santé de Sion (filiale francophone des soins infirmiers), la médiathèque de Loèche-les-Bains (filiale bilingue de physiothérapie) et les deux filières de formation de niveau école supérieure (éducation de l'enfance et action socioprofessionnelle).

Bibliothèques scientifiques HES et ES, elles ont pour mission de :

- rassembler, mettre en valeur et communiquer les documents sur différents supports
- assurer et faciliter la mise à disposition des collections
- former les usagers à la recherche documentaire et les assister dans leurs démarches
- favoriser la diffusion de l'information
- participer à la valorisation des publications de l'école

2.3.2 La couverture thématique

En lien avec l'enseignement et la recherche de ces filières, les collections couvrent principalement les thématiques suivantes : soins infirmiers, santé, psychiatrie, physiothérapie, psychologie (en particulier de la petite enfance et de l'adolescence), éducation, handicap, réhabilitation, intégration sociale et professionnelle.

2.3.3 Les collections

Bibliothèques hybrides, elles acquièrent et proposent des collections tant sous forme papier qu'électronique : livres, revues, bases de données, moyens audiovisuels, travaux de fin d'études.

Membres de la HES-SO, elles bénéficient des licences consortiales négociées pour les HES suisses, notamment :

- 10 bases de données principales dans les domaines de la santé et du social parmi la soixantaine abonnée pour les HES
- 360 revues électroniques en santé publique et soins infirmiers et
- 2'045 revues électroniques en médecine et pharmacologie parmi près de 10'000 revues tous domaines confondus des HES

L'offre complète de ces ressources est disponible sur le site Internet de Swissuniversities (<http://www.swissuniversities.ch/fr/>).

A ce jour et en termes d'unités, ces trois bibliothèques mettent à disposition des usagers :

15'300	documents
720	DVD
1'130	travaux de fin d'études
dont 118	en OpenAccess
200	ebooks francophones en sciences de la santé
55	revues papier
54	revues en ligne (hors consortium HES)
3	bases de données (hors consortium HES)

2.4 Les partenaires du campus

Les institutions sanitaires situées dans le quartier de Champsec à Sion représentent la cible de cette étude mais ne limitent en rien d'éventuels futurs partenariats.

Il s'agit par ordre alphabétique de :

EPFL Valais
Hôpital du Valais - centre hospitalier de Sion (HVS)
Institut central des hôpitaux valaisans (ICHV)
Institut de recherche en ophtalmologie (IRO)
Observatoire valaisan de la santé (OVS)
SUVA/CRR – clinique romande de réadaptation

Les bâtiments de ces différentes institutions ne sont distants que de quelques centaines de mètres au maximum, l'EPFL Valais ayant ses bureaux dans le bâtiment de la SUVA pour sa partie bio-santé, l'OVS et l'ICHV se trouvant dans le même bâtiment à quelques mètres de l'hôpital. Quant à la l'implantation de la HEdS, elle sera décidée au terme du concours architectural actuellement en cours d'ici la fin de cette année.

2.4.1 EPFL Valais

Projet développé conjointement par le canton du Valais et l'EPFL (<http://valais.epfl.ch>), ce campus concrétise l'installation permanente d'une antenne de l'EPFL en Valais et se situe dans deux quartiers distincts de la ville de Sion : celui de la gare pour les domaines de l'énergie et celui de Champsec pour le domaine de la santé (bioingénierie et biotechnologie). Ce deuxième pôle vise une collaboration entre l'EPFL, le CHUV, la SUVA, l'Hôpital du Valais et la HES-SO Valais.

2.4.2 Hôpital de Sion (HVS)

Le site hospitalier de Sion est à la fois le siège de la direction générale de l'Hôpital du Valais (HVS, anciennement Réseau santé Valais) et l'un des sites du centre hospitalier du Valais romand (CHVR) qui compose - avec le centre du Haut-Valais et l'Institut central des hôpitaux – l'HVS.

Cet hôpital cantonal est un établissement de soins aigus qui dispose « de toutes les disciplines médicales de base et de disciplines spécialisées, notamment cardiologie invasive, chirurgie cardiaque, neurochirurgie, néonatalogie, radio-oncologie. ... L'Hôpital de Sion est également un centre de formation reconnu dans de nombreux domaines » (HVS, p. 7).

Il est un partenaire de la HEdS Valais dans la formation des étudiants infirmiers et physiothérapeutes en les accueillant dans le cadre de leur formation pratique.

2.4.3 Institut central des hôpitaux valaisans (ICHV)

Identifié comme partenaire potentiel, il s'avère que cet institut est administrativement rattaché à l'hôpital du Valais et bénéficie à ce titre du service documentaire de l'hôpital de Sion.

2.4.4 Institut de recherche en ophtalmologie (IRO)

Institut de renommée mondiale, l'IRO a été créé à Sion en 1989 avec pour mission de contribuer à une meilleure connaissance des maladies oculaires. Une équipe d'une trentaine de collaborateurs y travaillent. L'institut accueille également plusieurs doctorants.

2.4.5 Observatoire valaisan de la santé (OVS)

L'OVS est créé en 2001 sur décision du Conseil d'Etat valaisan et installé dans les locaux de l'ICHV tout en étant géré de manière autonome.

Sa mission est de répondre aux besoins de données sanitaires du canton en récoltant, analysant et mettant à disposition des données sur l'état de santé de la population, les structures, les activités et le financement du système de santé.

2.4.6 SUVA / Clinique romande de réadaptation (CRR)

La SUVA, caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, dispose de deux cliniques de réadaptation dont une installée à Sion à proximité de l'hôpital. Les collaborateurs de la CRR sont actifs notamment dans la recherche, les soins médicaux, les soins infirmiers, la physiothérapie, l'ergothérapie, la réadaptation professionnelle et le service social. La SUVA accueille des stagiaires de la HES-SO Valais dans les services de soins infirmiers et de physiothérapie.

3. Etat des lieux des services documentaires existants

Six institutions ont été contactées par courriel dans le but de connaître leur intérêt à penser et élaborer des synergies entre services documentaires.

Suite aux réponses positives de trois institutions, j'ai adressé un questionnaire aux personnes dont le nom m'avait été donné en référence afin de prendre connaissance de l'existence et de l'étendue de leur offre documentaire.

- La SUVA/CRR ne dispose plus de son propre service documentaire, mais bénéficie de la bibliothèque médicale commune gérée par l'HVS depuis janvier 2015.
- En mai 2015, l'HVS a engagé une bibliothécaire à 50% pour gérer cette bibliothèque médicale. J'ai relevé les points suivants du questionnaire et de l'entretien qui a suivi :
 - La bibliothèque médicale HVS ne dispose pas de locaux, et aucune infrastructure ne figure dans le programme du concours architectural concernant l'agrandissement de l'hôpital de Sion.
 - Les collections de cette bibliothèque médicale sont exclusivement numériques (quelque 135 revues électroniques et 2 bases de données), sous réserve des archives de l'ancienne bibliothèque de la SUVA/CRR qui seront peut-être reprises.
 - La bibliothécaire du HVS a fait part de son intérêt pour une coopération avec la médiathèque santé de la HES-SO Valais Wallis, mettant en avant la complémentarité des collections, le partage d'infrastructure, la mutualisation des ressources et des compétences.
 - Réservée à un usage interne, la bibliothèque du HVS n'est pas présente sur Internet, mais sur l'Intranet de l'établissement avec une présentation des services offerts et des ressources disponibles.
- L'observatoire valaisan de la santé a également répondu positivement à notre sollicitation. Ne disposant pas d'un service interne de documentation, ils sont intéressés par nos démarches et ressources documentaires, tout en nous signalant ne pas connaître notre médiathèque santé.

4. La collaboration

Si le Grand Robert de la langue française nous aide à distinguer les actions de *collaborer* (« action de travailler en commun ») et de *coopérer* (« action de participer à une œuvre commune »), ce sont bien sous ces deux angles que les possibles sont envisagés ici. On parle également de *mutualisation* (partage à égalité entre membres d'un groupe) et de *synergie* (action coordonnée de plusieurs éléments).

4.1 Pratique collaborative de la médiathèque santé Valais

La médiathèque santé de la HES-SO Valais a déjà mis en place des pratiques collaboratives à différents niveaux visant principalement à partager de bonnes pratiques ainsi que signaler, localiser, fournir et acquérir des documents.

Au niveau institutionnel :

- Six bibliothèques composent l'offre documentaire de la HES-SO Valais. Coordonnées entre elles sur une base volontaire et ponctuelle jusqu'ici, elles disposent dès 2015 d'un poste de coordination/porte-parole.
- En tant que bibliothèque de la HES-SO (28 hautes écoles dans les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Genève, Fribourg, Vaud et Valais) et membre du groupe de travail des bibliothèques santé-social.

Au niveau régional :

- Membre du réseau de bibliothèques de Suisse occidentale RERO avec son catalogue collectif et différents services qui s'y rattachent dont le prêt entre bibliothèques, le catalogage partagé et la bibliothèque numérique RERODOC. A ce titre, la médiathèque accepte la mutualisation des retours au sein de RERO.
- Membre du groupe romand des bibliothèques de santé et du social (www.qrbs.ch).
- Membre de [biblioValais région Sion](#), réseau régional de bibliothèques, proposant principalement un catalogue collectif et un partage d'expériences.
- Gestion hebdomadaire d'une circulation de documents entre la médiathèque Valais et la médiathèque santé de la HEDS de Sion.

Au niveau professionnel :

- Membre du groupement valaisan des bibliothèques (www.gvbvalais.ch).
- Membre de Bibliothèque Information Suisse (www.bis.info), l'association nationale des bibliothèques, des centres de documentation et de leurs collaborateurs.

Ce travail est dès lors abordé dans un esprit d'approfondissement et de complémentarité du réseau de la médiathèque santé Valais.

4.2 Cadre de réflexion

La collaboration nous semble être une pratique relativement courante dans notre profession. Langley, Gray et Vaughan (2006) l'ont ainsi souligné : travailler et penser de manière collaborative sont au cœur de notre métier qui consiste à mettre en

connexion des usagers avec des informations. Dans un ouvrage consacré à ce thème (Sanz, 2008) l'idée de coopération y est présentée comme ancienne et bien présente dans les pratiques des bibliothèques dont le caractère à la fois positif et nécessaire est mis en évidence dans la littérature professionnelle. On peut même parler de « culture professionnelle de la coopération » (Sanz, 2008, p. 53). Pour exemple de réalisations communes, nous pouvons citer celles permettant l'accès aux documents (catalogues collectifs, prêt entre bibliothèques) ou le partage des tâches (catalogage partagé et adoption de formats de données communs).

Le développement du numérique en bibliothèque au début de ce siècle, de par les possibilités techniques offertes, a donné de nouvelles perspectives à des projets de collaboration rendus nécessaires à la fois par une complexité de plus en plus importante et des coûts en perpétuelle augmentation. On cherche ainsi à « mutualiser les dépenses et les compétences techniques » plaçant cette pratique professionnelle « au cœur du renouveau dans les bibliothèques » (Mion Mouton, 2013, p. 12). En ce sens et dans le cadre plus spécifique des pratiques collaboratives entre centre hospitalier et bibliothèque universitaire, Marie Boissière (2014, p. 9) relève qu'une collaboration entre ces institutions porte généralement sur la politique documentaire et les abonnements visant une complémentarité des collections, une suppression des doublons et un partage des accès.

Du point de vue de l'utilisateur, le lien avec la tutelle est secondaire (Penichon, 2008, p. 8). S'il exprime des besoins différents (accès à la documentation, espace d'acquisition de connaissance (individuellement ou en groupe), lieu de socialisation (3^e lieu)), les réponses pour les satisfaire sont connues : l'offre documentaire, la qualité de services adaptés à ses besoins, la localisation (proximité), l'accessibilité (horaire d'ouverture, service de proximité, accès à distance, guichet virtuel, offre 24/24 et 7/7), l'agencement des espaces. Dès lors mutualiser s'avère être un facteur de succès. « Ce n'est pas seulement mettre en commun des ressources à des fins de partage dans une logique purement économique... C'est aussi la possibilité d'élargir et d'enrichir les offres ... pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des publics » (Penichon, 2008, p. 10).

L'infrastructure, les collections, les services et les processus de travail sont autant d'opportunités de penser en commun, d'améliorer et de développer l'offre et de positionner le centre de documentation au cœur de la vie d'un campus.

4.3 Analyse SWOT

Une collaboration née d'un besoin ou d'un intérêt partagé réunit les forces des uns et des autres autour de la table de travail (Langley, Gray & Vaughan, 2006).

L'analyse SWOT ci-après met en balance les éléments de forces et de faiblesses, ainsi que les risques et opportunités du point de vue de la médiathèque santé HES-SO Valais dans la perspective d'une collaboration interinstitutionnelle.

Forces	Faiblesses
Infrastructure existante : locaux, libre-accès, places de travail pour les usagers, bureaux pour le personnel	Manque de visibilité de la médiathèque santé, peu connue chez les partenaires

<p>Collections spécialisées en santé (soins infirmiers, physiothérapie) et dans le social (action socioprofessionnelle et éducation de la petite enfance)</p> <p>Connaissance de nos publics cibles</p> <p>Accès aux ressources numériques des HES suisses</p> <p>Compétences du personnel</p> <p>Programme et expérience de formation à la recherche documentaire</p> <p>Aide technique assurée par un service informatique interne</p> <p>Réseau et pratique de collaboration</p>	<p>Ressources humaines limitées (1.9 EPT pour les 4 filières de la HES-SO Valais prévues sur le site de Champsec)</p> <p>Accès aux ressources numériques négociées par la coordination des HES et cadre juridique des licences à respecter</p> <p>Achats coordonnés entre bibliothèques santé de la HES-SO ne permettant pas l'ouverture de ces licences à nos partenaires</p> <p>Manque de pratique dans la négociation de licences</p> <p>Gestion technique dépendante du service informatique de l'école</p>
Opportunités	Risques
<p>Complémentarité</p> <p>Synergie</p> <p>Augmentation de la visibilité et de l'attractivité de la bibliothèque</p> <p>Mutualisation des ressources documentaires</p> <p>Mutualisation des investissements et efforts financiers</p> <p>Mutualisation des infrastructures</p> <p>Mutualisation et amélioration des expertises</p> <p>Mutualisation des expériences et compétences du personnel</p> <p>Elargissement des compétences du service</p> <p>Meilleure reconnaissance du rôle de la bibliothèque</p> <p>Acquisition d'un nouveau public</p> <p>Augmentation de l'utilisation de nos ressources documentaires</p> <p>Développement de l'offre par un enrichissement des collections grâce à des ressources numériques complémentaires dans le domaine médical</p> <p>Meilleure capacité à faire face à une complexité grandissante</p> <p>Développement et création de services</p> <p>Développement mutualisé d'outils de travail</p>	<p>Concurrence</p> <p>Déplacement de notre priorité vers un autre public</p> <p>Perte d'indépendance</p> <p>Perte d'identité</p> <p>Ne pas être en mesure de répondre aux attentes (manque de ressources humaines et/ou d'expertises très pointues)</p> <p>Politique documentaire moins ciblée HEdS et ES</p> <p>Négociation difficile d'offre numérique commune du fait des statuts différents des partenaires (école, hôpital) : modes de calcul différents de la part des éditeurs</p> <p>Priorités / agenda différents</p> <p>Styles de travail différents / incompatibles</p> <p>Résistance au changement</p> <p>Suppression de postes</p> <p>Institutions de tutelle différentes freinant le projet</p>

Action culturelle et sociale commune	
Innovation et créativité	
Répondre aux objectifs fixés par le plan directeur des bibliothèques du Valais	

4.4 Différentes perspectives de collaboration

Le projet de campus santé en cours de réalisation, la création d'un nouveau bâtiment pour la HES-SO Valais et le rapprochement géographique de plusieurs institutions actives dans le sanitaire, l'engagement d'une bibliothécaire à l'HVS en mai 2015 et l'agrandissement de l'hôpital de Sion se révèlent être une incroyable opportunité pour réfléchir à la mise en place d'une collaboration documentaire.

L'inflation documentaire, la cherté de la documentation numérique, la complexification des tâches, le développement de nouveaux services ou de nouveaux outils de travail et l'amélioration constante de leur qualité laissent penser que les synergies apporteront des solutions pour faire face à ces défis.

Les deux bibliothèques existantes actuellement (celles de l'HVS et la HEdS) sont complémentaires en termes de ressources numériques, d'espaces et de personnel et une collaboration est envisageable sous ces trois aspects. Mais comme le précise Marie Boissière (2014, p. 70) « une mutualisation de ressources n'entraîne pas de principe une réduction de frais... en ce qui concerne les coûts d'abonnements ». Elle peut même entraîner des augmentations de prix. Par contre, le développement et la qualité de l'environnement documentaire justifient cette démarche : offre enrichie et destinée à un public plus large (du personnel médical au personnel de santé, en passant par le personnel administratif et technique) ; développement et amélioration des services rendus aux usagers avec la réalisation d'espaces conviviaux, performants et adaptés ; meilleure valorisation des ressources et enrichissement des compétences professionnelles (compétences complémentaires, procédures améliorées, projets communs, anticipation des nouveautés, meilleure gestion de la complexité, expériences dans la négociation de licences, mise en commun du réseautage propre à chaque institution, etc.).

Le taux de travail relativement faible dans les deux bibliothèques rend ce projet d'autant plus intéressant. Ces aspects sont mis en lumière dans plusieurs expériences françaises : S. Bourasseau (2007) parle positivement des effets d'une mutualisation de moyens dans les instituts de formation en soins infirmiers en Basse-Normandie dont les trois principaux objectifs sont « la coopération documentaire, l'échange de pratiques professionnelles et la mise en œuvre de projets documentaires communs ». L'enthousiasme est de mise également chez les documentalistes santé du Nord-Pas-de-Calais – Picardie qui mettent en évidence la « mutualisation des connaissances », tout comme la simplification et l'amélioration du travail quotidien (Allaëys et al., 2012).

La collaboration entre bibliothèques peut s'envisager à des degrés divers d'intégration allant de la fusion des espaces avec création d'un pôle de

documentation de médecine et de santé (infrastructure) à des partages plus sélectifs limités dans le temps ou à un secteur bien précis.

4.4.1 Création d'une seule bibliothèque

Dans le cadre d'une initiative de niveau institutionnel, il est tout à fait possible de concevoir la création d'une seule bibliothèque pour l'ensemble du campus santé de Sion, répondant aux missions que les tutelles lui attribuent et développant des offres de services vis-à-vis des autres partenaires. Ce choix laisse en outre aux bibliothèques la possibilité de travailler de manière plus ou moins intégrée, fusionnant les espaces, les collections et les services et maintenant une gestion indépendante si nécessaire.

Même si actuellement les collections numériques de la bibliothèque médicale du HVS ne nécessitent pas d'espace pour leur mise à disposition et conservation, une étude des besoins du public cible peut révéler des attentes en places de travail, collections physiques, ou encore lieu de rencontre et d'échange, d'accès et de connectivité.

Cette option va dans le sens d'une rationalisation des infrastructures tout en maintenant une indépendance de fonctionnement des bibliothèques partenaires (budget, personnel, politique documentaire). L'offre ainsi développée apporte un enrichissement documentaire, une plus grande visibilité et rend possible l'extension de certaines offres (ressources documentaires, partage d'outils de travail, horaire d'ouverture, formation, etc.).

Plusieurs variantes sont envisageables pour le choix de la localisation de cette unique bibliothèque :

- Dans le bâtiment de la HES-SO Valais Wallis : la haute école de santé et les filières ES disposant d'une collection de documents physiques encore importante, la fréquentation en présentiel y est plus importante. Une proximité avec ses usagers et une localisation centrale dans le bâtiment de l'école sont des paramètres à prendre en compte pour favoriser une fréquentation en réponse aux besoins des étudiants et des professeurs, en particulier durant leurs pauses.
- Dans l'agrandissement de l'hôpital : un tel positionnement la rend plus visible auprès du personnel du HVS et des patients et les actions sociales et culturelles (expositions, conférences, etc.) y ont une audience certainement plus grande dans un bâtiment fréquenté par les externes (patients et visiteurs).
- Dans un bâtiment indépendant construit sur le campus santé et centralisé par rapport à ses trois partenaires initiaux (HVS, SUVA et HES-SO Valais) : ce choix marque une indépendance et une « neutralité » de la bibliothèque par rapport à ses institutions de tutelle tout en lui permettant de se créer sa propre identité et d'assurer une égalité d'accès pour tous les publics.

La question de la cohabitation de différents réseaux informatiques sera certainement centrale au niveau des collections numériques et devra être pris en compte dès le début du projet.

4.4.2 Politique documentaire concertée

Face à l'inflation documentaire et à la cherté de la documentation numérique, une concertation au niveau de la politique documentaire est une évidence, rationalisant l'usage des moyens financiers. Si le développement partagé de collections numériques est largement souhaitable, il ne faut pas occulter que "les acquisitions partagées sont des actions marginales" (Bonnet, 2013, p. 10) qui exigent une étroite collaboration tout en autorisant des "achats plus rationnels pour constituer des collections complémentaires" (p. 7). Toutefois, les politiques de prix des ressources numériques que pratiquent les éditeurs envers les bibliothèques d'hôpitaux ne sont pas toujours très claires et laissent augurer de difficiles négociations.

Elaborées en fonction du contexte et des missions définies par l'institution de tutelle, les politiques d'acquisitions prennent en compte les collections existantes et une connaissance du public cible visant à définir des critères de sélection des documents et de développement des collections (papier/numérique, conservation/désherbage, collection courante/rétrospective, thèmes primordiaux, etc.). Une concertation à ce niveau vise à établir des recoupements des différentes politiques documentaires pouvant amener à un partage des coûts pour certaines acquisitions. Le fait de desservir les besoins d'un public identique (infirmiers, physiothérapeutes, maîtres socioprofessionnels, qu'ils soient professionnels ou en formation) rend ce projet d'autant plus nécessaire. Cependant, la médiathèque santé de la HEdS pratique déjà des acquisitions concertées en partenariat avec les autres bibliothèques santé de la HES-SO et étendre l'offre à la bibliothèque de l'hôpital de Sion peut se révéler trop complexe pour être accepté, d'autant plus que les bibliothèques des hôpitaux non universitaires ne peuvent adhérer au consortium des bibliothèques universitaires suisses (<http://lib.consortium.ch>).

Un partage des connexions nécessite une renégociation des licences incluant le ou les partenaires intéressé(s). La marge de manœuvre du côté de la HEdS est restreinte du fait de licences négociées par le bureau de coordination des HES. De fait la HEdS n'intervient pas dans la négociation. D'autres acquisitions sur un mode consorcial existent entre les bibliothèques santé et parfois social de la HES-SO, mais là aussi l'inclusion de partenaires externes aux hautes écoles s'avère complexe dans la négociation et la partage des coûts et ce d'autant plus avec un centre documentaire hospitalier.

Une politique documentaire concertée entre les trois partenaires est toutefois envisageable couvrant à la fois une information sur les acquisitions récentes et un plan de conservation partagée des collections. Mais il serait intéressant d'aller un peu plus loin et de mutualiser les bonnes pratiques de gestion documentaire (par exemple dans le choix des fournisseurs ou la négociation de licences). Au minimum, une vérification ponctuelle des achats livres et systématique pour les revues et licences s'impose, impliquant une très bonne communication et de rapides et fréquents échanges d'informations.

4.4.3 Mutualisation des ressources numériques

Cette forme de coopération répondrait à la demande clairement exprimée par l'HVS de pouvoir accéder à nos ressources numériques destinées au personnel paramédical tout en satisfaisant l'exigence de la direction de notre école de rendre le campus santé déjà virtuellement opérationnel.

Des considérations légales et techniques nous empêchent pour l'heure d'y donner suite. Légalement, les licences consortiales sont négociées et signées par la coordination des HES suisses et la HEdS ne peut y inclure ses propres partenaires. Techniquement l'accès à ces ressources est filtré par les adresses IP des HES et hors campus de l'école par un login AAI (pour plus d'information sur ce système d'authentification, voir le site <https://www.switch.ch/fr/aai/>). L'installation d'une antenne de notre bibliothèque dans les locaux du HVS sous la forme d'un poste informatique apparaît dès lors comme une solution. Mais le coût extrêmement élevé d'une ligne informatique entre le bâtiment de la HEdS et le site de Champsec a stoppé nos démarches allant dans ce sens, coût induit en partie par la distance importante séparant nos deux bâtiments. L'aspect financier perdra en importance avec le rapprochement des deux institutions sur un même campus. D'ici là, les bibliothèques peuvent travailler sur la complémentarité de leurs abonnements et se tenir mutuellement informées de leurs acquisitions.

4.4.4 Mise en valeur commune des ressources documentaires

Pensée et réalisée avec l'ambition de faciliter la connaissance, la maîtrise et l'utilisation des ressources numériques disponibles sur le campus santé, cette action vise une simplification, une valorisation et une optimisation des accès pour au final réussir à créer un réflex « centre de documentation ».

La valorisation des collections par le biais d'un site Internet commun présentant une liste AtoZ des revues et bases de données constitue de mon point de vue l'étape initiale à toute collaboration et va dans le sens d'un accès collaboratif à la connaissance. Sa réalisation rejoint l'objectif d'un campus virtuel bien avant l'inauguration du campus santé de Sion. La création d'une interface commune aux bibliothèques exige l'implication des services informatiques et de communication des institutions concernées ne serait-ce que dans le choix d'une ligne graphique et éditoriale et la sauvegarde des données ainsi publiées.

Ces mêmes questions ressurgiront lors de la fusion des bibliothèques de la HEdS et des filières ES dont les sites Internet sont actuellement distincts (<http://www.hevs.ch/fr/mini-sites/mediatheques/mediatheque-sante-soins-infirmiers/> pour la HEdS et <http://www.es-social.ch/mediatheque/news> pour les filières ES).

4.4.5 Offre de formation aux compétences informationnelles

Disposant d'accès à des bases de données complémentaires, il est tout à fait envisageable de développer une offre de formation destinée à l'ensemble du campus santé (chercheurs, enseignants, personnel médical, paramédical, social, administratif et technique).

La médiathèque santé de la HEdS propose actuellement un programme de formations à la recherche documentaire destinées aux étudiants et enseignants/chercheurs de l'école et bénéficie d'une certaine expérience dans ce domaine. Notre offre peut se développer en incluant les ressources numériques de l'HVS et en s'adaptant aux besoins de publics différents.

Cette approche participe à la communication et mise en valeur tant des ressources que des compétences du personnel de la bibliothèque.

4.4.6 Serveur institutionnel / archives institutionnelles

En tant que membre de RERO, la HEdS et les filières ES participent à RERO DOC (<http://doc.rero.ch/>), bibliothèque numérique de RERO qui fait également office de serveur institutionnel pour la HES-SO Valais Wallis. Une sélection de publications des chercheurs et des travaux de bachelor des étudiants y est publiée. De son côté, la HES-SO a développé pour son domaine économie & services son propre serveur institutionnel avec pour objectif de collecter, archiver et diffuser les publications des chercheurs. Il est probable et souhaitable que ce projet soit étendu aux autres domaines dont celui de la santé qui permettrait d'aller quelque peu au-delà de RERO DOC avec un archivage possible de documents non accessibles au tout public (autrement dit non publiés en Open Access).

La solution technique et les processus de travail en place à la HEdS peuvent s'étendre à l'ensemble des partenaires pour développer la publication en OpenAccess et positionner les bibliothécaires en tant qu'aides à ce type de diffusion et de valorisation d'écrits produits par les collaborateurs.

4.4.7 Promotion des services documentaires

Amenées à desservir des publics proches, similaires voire identiques, les bibliothèques du campus conçoivent une démarche marketing commune qui englobe à la fois une analyse du public, de ses pratiques et besoins ainsi qu'une veille stratégique axée sur les développements de services dans les bibliothèques similaires aux nôtres.

Les bibliothécaires élaborent ensemble des campagnes de promotion et stratégies de valorisation de leurs ressources et services pour à la fois atteindre un plus large public et éviter la multiplication de messages redondants. La création d'une newsletter propre aux centres documentation du campus santé peut être la première démarche allant dans ce sens, tout comme une présence dans les réseaux sociaux permettant des interactions plus rapides et partagées entre tous les usagers.

La conception d'actions promotionnelles peut s'articuler en résonance à la vie du campus et aux thèmes plus particulièrement mis en évidence par les activités régulières ou occasionnelles des différentes institutions présentes sur le campus.

4.4.8 Bibliothèque comme quatrième lieu

Déjà pensée comme troisième lieu - espace de socialisation et d'échanges – la médiathèque santé peut se projeter comme un quatrième lieu tel que le conçoit

Victoria Pérès-Labourdette Lembé (2012, p. 13) en tant qu'espace physique d'apprentissage social destiné à l'ensemble de la communauté du campus santé.

La bibliothèque quatrième lieu

met les personnes au cœur de son dispositif numérique et fonctionne grâce aux compétences documentaires du bibliothécaire, qui structure, connecte, met en avant, conserve ou archive les contenus jugés utiles ou opportuns pour le public, tout en accompagnant les usagers avec une approche analytique pointue et sans cesse renouvelée des tendances et des besoins d'accès à l'information de la société (Pérès-Labourdette Lembé, 2012, p. 18).

Elle offre des conditions et des supports pour la création, l'échange et la communication de connaissances produites de manière collaborative pour devenir « une interface physique et sociale de découverte et d'échange » (Kaplan, 2012) autour de la documentation amenant à développer une « lecture sociale » où chaque lecteur enrichit sa lecture et celle des autres lecteurs par la création de liens entre différentes pages ou différents documents allant au-delà des habituelles recommandations liées aux achats (« les lecteurs ont également acheté tel autre document ») ou aux opinions (« les lecteurs ont également aimé ... »).

Physique et virtuelle, elle peut se construire dans le cadre d'un partenariat afin de constituer une communauté d'apprentissage et de recherche.

4.4.9 Action culturelle

Lieu de création et de partage de connaissances, les bibliothèques peuvent développer des actions culturelles à travers un programme d'expositions, de conférences ou de diverses manifestations.

Une telle politique d'animation permet de placer les bibliothèques au cœur de la vie du campus, d'améliorer leur visibilité et leur attractivité tout en renforçant leur rôle de médiation entre usager et besoin d'information.

4.4.10 Production collective d'outils de travail

La collaboration est étendue au-delà d'une simple mise en commun des accès à la documentation du campus santé en allant vers des synergies au niveau des services offerts et des processus de travail.

Basée sur une communication honnête, réciproque, régulière et bienveillante, indispensable à la réussite de ce processus, cette démarche s'oriente vers un partage de procédures et de bonnes pratiques, le développement collaboratif d'outils tels qu'Openllink (dont l'adaptation et l'installation viennent d'être réalisées pour la HES-SO Valais Wallis et qui sont en cours à l'HVS), la création de veilles documentaires répondant aux besoins des usagers ou encore la réalisation de différentes enquêtes auprès des publics. Elle rend visible les forces et faiblesses des uns et des autres dans la réalisation des tâches professionnelles afin de viser une excellence de l'ensemble des services documentaires du campus santé et limiter les coûts.

4.4.11 Autres développements envisageables

Réunies en un pôle de compétence de l'information médicale, les bibliothèques de l'HVS et de l'HEdS développent leurs réseaux auprès :

- De la bibliothèque du département de psychiatrie et psychothérapie de l'Hôpital du Valais à Monthey, faisant partie de l'HVS mais fonctionnant actuellement de manière totalement autonome. Sa spécialisation est d'autant plus intéressante pour la HEdS que des formations continues sont mises sur pied conjointement avec ce département.
- Des patients qui ne disposent pas de bibliothèque intégrée (Fournier, 1990, p. 2) dans le centre hospitalier de Sion. La médiathèque santé de l'HEdS peut mettre à profit son réseau de collaboration avec des bibliothèques valaisannes de lecture publique et devenir un interlocuteur privilégié au sein du campus pour y faire entrer une lecture de divertissement et une information vulgarisée sur les maladies et les soins.
- Des médecins valaisans, en questionnant leurs besoins et en élaborant des offres spécifiques pour y répondre (veille ou recherche documentaire, formation aux recherches documentaires, etc.).
- Des autres centres hospitaliers du Valais :
 - Hôpital de Brigue
 - Clinique Sainte-Claire à Sierre
 - Centre valaisan de pneumologie
 - Clinique St-Amé à St-Maurice

5. Conclusion

La collaboration entre les institutions du campus santé Sion existe ou est souhaitée à plusieurs niveaux et dans plusieurs axes (infrastructure, recherche, formation, etc.). Ce cadre facilitateur à un travail collaboratif des bibliothèques ne doit toutefois pas masquer les difficultés liées à la mutualisation des ressources numériques : une économie d'échelle incertaine, un cadre juridique à respecter (les licences) et des coûts informatiques parfois très élevés.

Une collaboration idéalisée basée sur un partenariat égal est illusoire du fait des dotations très différentes entre bibliothèques en terme de personnel, d'infrastructure et de moyens financiers. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les éléments nécessaires à la réussite d'une telle ambition : motivation, partage des moyens humains, financiers et matériels, capacité à faire cohabiter des modes de travail différents et confiance en ses partenaires.

Cette perspective nous autorise cependant à espérer une augmentation de la qualité des services, une valorisation des collections et une augmentation de la visibilité de la documentation faisant des bibliothèques une réelle ressource pour les personnes en formation et pour les professionnels.

La nécessité d'une convention ou pas sera déterminée en fonction d'aspects financiers (répartition des coûts pour des achats communs) et rendue peut-être obligatoire par les exigences des licences aux ressources numériques.

La conviction et le soutien des institutions de tutelles sont indispensables à la réussite des projets suggérés ci-dessus qui feront l'objet d'analyses plus détaillées pour aboutir à un choix de niveau de synergies profitables à tous dans l'objectif principal de faciliter l'accès aux ressources documentaires scientifiques numériques pour l'ensemble du personnel du campus santé.

La proximité réelle dès 2020 suscitera à n'en pas douter un travail collaboratif et des initiatives communes parmi les bibliothécaires.

6. Références bibliographiques

- Alleys, L., Borms, S., Devulder, S., Pietka, I., Rosset, F., Tétart, P., ... Traore, S. (2012). Une autre idée du partage documentaire. *Soins cadres*, 84, 50-51.
- Ballesteros, P. (2007). *Construction d'une enquête par questionnaire en vue d'améliorer le réseau global d'information de l'OIT*. Fribourg : s.n.
- Bonnet, J. (2013). *Les acquisitions partagées : outils de collaboration et de coopération entre bibliothèques*. (Rapport de stage, Université de Limoges). Accès <http://epublications.unilim.fr/memoires/licenceprombd/507>
- Bourasseau, S. (2007). Mutualisation de moyens des CDI des IFSI bas-normands. *Soins cadres*, 62, 58.
- Boissière, M. (2014). *La collaboration entre service commun de documentation, faculté de médecine et centre hospitalier universitaire autour des ressources documentaires : réalités, enjeux et perspectives*. (Mémoire d'étude, ENSSIB). Accès <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64496-la-collaboration-entre-service-commun-de-documentation-faculte-de-medecine-et-centre-hospitalier-universitaire-autour-des-ressources-documentaires-realites-enjeux-et-perspectives.pdf>
- Canton du Valais. (2012). *Plan directeur des bibliothèques 2012*. Accès <http://www.bibliovalais.ch/data/documents/Plandirecteurdesbibliothquesversion7def120816.pdf>
- Cordonier, J. (2009). *Une stratégie commune pour les bibliothèques suisses : témoignage et réflexions à partir de l'expérience valaisanne*. Accès http://www.nb.admin.ch/dokumentation/studien_und_berichte/index.html?lang=fr
- Fournier, R. (1990). *Groupes sociaux défavorisés, lecture et bibliothèques en Valais romand*. (Travail de diplôme). Association des bibliothécaires suisses, s.l.
- Le Grand Robert de la langue française*. (S.d.). Accès <http://gr.bvdep.com/>
- HES-SO Valais Wallis. (2015). *Rentrée 2015 : dossier de presse, conférence de presse, 14 septembre 2015*. Accès <http://2014.hevs.ch/media/document/1/dossier-de-presse-3.pdf>
- Hôpital du Valais. (2015). *Brochure d'accueil, hôpital de Sion*. Accès http://www.hopitalduvalais.ch/fileadmin/files/hopital/sites/sion/fr/Sion_brochure_d_accueil.pdf
- Kaplan, F. (2012). *Développer la lecture sociale en bibliothèque*. Accès <https://fkaplan.wordpress.com/2012/04/28/la-construction-collective-des-metadonnees-en-bibliotheque/>

Langley, A., Gray, E.G., & Vaughan, K.T.L. (2006). *Building bridges : collaboration within and beyond the academic library*. Oxford : Chandos publishing.

Loi cantonale valaisanne sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996 (=RS/VS 440.1).

Martins Fernandes, R. M., & Jacquier, A. (2013). Pôle santé : document de travail : étude des synergies entre la HES-SO et l'Hôpital du Valais. In Service de la santé publique & Hôpital du Valais, *Infrastructure de l'Hôpital du Valais – Projet CHVR : répartition des activités médico-soignant du 20 août 2014*. Accès http://www.vs.ch/NavigData/DS_63/M16284/fr/Infrastructures%20CHVR%20-%20Rapport%20CHVR%202014.pdf

Mion Mouton, F. (2013). *Bibliothèques numériques et coopération : comparaisons internationales*. (Mémoire d'étude, ENSSIB). Accès <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60377-bibliotheques-numeriques-et-cooperation-comparaisons-internationales.pdf>

Penichon, M. (2008). *De la collaboration à la mutualisation entre bibliothèques municipales et universitaires : un nouveau modèle pour l'avenir ?* (Mémoire d'étude, ENSSIB). Accès <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1746-de-la-collaboration-a-la-mutualisation-entre-bibliotheques-municipales-et-universitaires-un-nouveau-modele-pour-l-avenir.pdf>

Perès-Labourdette Lembé, V. (2012). *La bibliothèque quatrième lieu, espace physique et/ou en ligne d'apprentissage social : un nouveau modèle de circulation des savoirs*. Accès <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56998-la-bibliotheque-quatrieme-lieu-espace-physique-etou-en-ligne-d-apprentissage-social.pdf>

Sanz, P. (Dir.) (2008). *Guide de la coopération entre bibliothèques*. Paris : Editions du cercle de la librairie.

Annexe

Questionnaire à destination des partenaires du campus santé

Objectif : faire un état des lieux des services documentaires existants en termes d'infrastructure, de moyens humains et financiers.

Par service documentaire, on entend une bibliothèque, un centre de documentation ou une personne responsable de la gestion de la documentation (livres, revues, bases de données, papier ou numérique).

1. Vos coordonnées

Nom, Prénom

Adresse mail

Adresse postale

No de téléphone

2. Votre établissement

Nom

3. Service documentaire de votre établissement

Un service documentaire interne existe

Dénomination du service

Personne de contact

Adresse mail

No de téléphone

Missions

Aucun service documentaire en interne

Service documentaire pris en charge par un / des établissement(s) externe(s), à préciser svp (Médiathèque Valais, bibliothèque du CHUV, etc.)

Est-ce que ce service externe vous satisfait ?

Oui

Pas tout à fait

Non

Quelles sont les améliorations dont vous auriez besoin ?

4. Médiathèque santé de la HES-SO Valais

<http://www.hevs.ch/fr/mini-sites/mediatheques/mediatheque-sante-soins-infirmiers/actualites/>

Connaissez-vous la médiathèque santé de la HES-SO Valais ?

Oui

Non

Si oui, avez-vous déjà fait appel à ses services ?

Oui

Non

Si oui, pour quel(s) type(s) de service ?

Si non, pourquoi ?

Seriez-vous intéressés par une collaboration avec cette médiathèque ?

Oui Non

5. Quels avantages verriez-vous à une coopération entre nos deux institutions dans le domaine de la documentation ?

Si votre établissement dispose d'un service documentaire interne, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

6. Moyens humains

Nombre de personnes travaillant dans votre service documentaire

En équivalent plein temps (EPT)

Formation du personnel :

- Professionnel de la documentation
- Formation médicale
- Formation paramédicale
- Autre, à préciser svp

7. Locaux

Votre service documentaire dispose-t-il de ses propres locaux ?

Oui Non

Si oui :

Surface à disposition des usagers

Surface à disposition du personnel (bureaux, ...)

Nombre de places de travail pour les usagers

Nombre d'ordinateurs mis à disposition des usagers

8. Moyens financiers

Est-ce qu'un budget spécifique est attribué au service documentaire ?

Oui Non

Si oui, pouvez-vous indiquer les dépenses d'acquisition de documents pour 2014

Pour la documentation papier

Pour la documentation numérique

9. Collections

Description des collections papier et électronique en termes d'unités

Nombre de documents papiers

Livres

Thèses / mémoires

Littérature grise (rapports, etc.)

Abonnements à des revues
DVD, CD, multimédia
Autres, à préciser svp

Nombre de documents électroniques

Ebooks
Bouquets d'ebooks (merci de préciser les noms)
Revue électronique
Bases de données
Multimédia en ligne

10. Services offerts

- Horaire d'ouverture régulier en présence du personnel
- Accès libre 24/24
- Présentation des services sur Internet, merci de préciser l'adresse URL
- Présentation des services sur Intranet
- Base de données/catalogue signalant vos documents
- Wifi (si pas disponible ailleurs dans le bâtiment)
- Prêts de documents
- Accès à distance aux ressources numériques (VPN)
- Liste AtoZ des abonnements de revues, merci d'indiquer l'adresse URL
- Abonnements à des revues papier
- Abonnements à des revues numériques
- Abonnements à des bases de données
- Circulation de revues
- Dépouillement de revues
- Diffusion des publications de l'institution, archive ouverte institutionnelle
Si oui, sur quelle(s) plate-forme(s) ?
- Recherche documentaire et bibliographique
- Veille documentaire
- Commande d'articles (prêt entre bibliothèques)
- Commande de livres (prêt entre bibliothèques)
- Création de dossiers documentaires
- Formation à la recherche documentaire
- Autres, à préciser svp

11. Les usagers

Nombre d'usagers desservis par votre service

Nombre de sites desservis

Profils des usagers

- Etudiants paramédicaux
- Etudiants en médecine
- Personnel médical
- Personnel paramédical
- Personnel administratif

- Personnel technique
- Patients
- Externes, à préciser svp
- Autres, à préciser svp

12. Réseaux et collaboration

Votre institution fait-elle partie d'un réseau documentaire ?

- Oui Non

Si oui, merci de préciser

Etes-vous membre du consortium suisse des bibliothèques ou d'un autre consortium pour les achats groupés de ressources numériques ?

- Oui Non

Si oui, merci de préciser

Existe-t-il une collaboration avec d'autres services documentaires (Médiathèque Valais, Bibliothèque du CHUV...)?

- Oui Non

Si oui, dans quel domaine et sous quelle forme ?

Déclaration du l'honneur

Je soussignée déclare sur l'honneur avoir rédigé personnellement ce travail écrit. Celui-ci n'a pas d'autres sources que celles que j'ai indiquées systématiquement dans le texte et dans les références bibliographiques.

J'ai pris connaissance que la fraude et le plagiat seront sanctionnés par un échec et seront également communiqués au Rectorat qui est compétent pour prendre des sanctions disciplinaires.

Sion, le 27 octobre 2015

Mireille Salvi